



**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION:  
RISQUES ET NUISANCES  
2 NOVEMBRE 2010**

## **Sécurité**

### **Risques Naturels**

### **Pollutions**

### **Risques Technologiques**



**Agenda 21 de la ville de Poussan**

Zammit Sarah, chargée de mission

Tél. 04 67 78 99 51/

[agenda21@ville-poussan.fr](mailto:agenda21@ville-poussan.fr)

**Objet** : Rappel des enjeux et éléments de diagnostic sur le thème  
Définition d'actions

Nombre de participants : 18

La soirée a débuté aux alentours de 20h15 et a terminé à 22h45.

## **1. Déroulement de l'atelier**

Mr Pierre Mariez, adjoint à l'environnement, cadre de vie, sécurité et travaux a rappelé en début de soirée l'implication de la commune dans l'Agenda 21 et l'objectif de la démarche pour le territoire.

Dans un deuxième temps, Emilie Varraud, directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement a réalisé une brève introduction sur le déroulement de la soirée et son intégration dans le processus Agenda 21. De nouvelles personnes étant présentes à cet atelier, un bref rappel sur la démarche Agenda 21 a été réalisé.

Suite à cela, une présentation rapide a été faite par Sarah Zammit pour présenter des éléments permettant de centrer le débat :

- Définitions des termes risques et nuisances
- Identification des thématiques concernées
- Exemples d'outils de gestion des risques et nuisances à différents échelons territoriaux (**annexe 1**)
- Rappel des éléments du diagnostic partagé réalisé par les participants à la réunion du 26 mai 2010 : atouts, faiblesses, opportunités, menaces. La grille réalisée leur a été distribuée. (**annexe 2**)

Les participants ont ensuite été invités à noter individuellement sur un papier un ou deux types de risques/ nuisances prioritaires sur Poussan

Les participants ont ensuite travaillé par groupe sur ces sous-thèmes, à la définition d'actions permettant de concrétiser ces axes d'actions.

Ce travail a ensuite été restitué par chaque groupe et complété par les autres participants.

## **2. Quelles priorités ?**

La première tâche des participants a été de répondre à cette question.

Ce premier exercice a permis de mettre en avant les principales sources de nuisance que les participants jugent les plus dérangeantes.

Les préconisations individuelles ont été dépouillées et ont pu être classées en cinq axes d'actions :

- Nuisances liées aux voitures
- Sécurité des personnes et des biens
- Déchet, propreté
- Bruit
- Incivilité

### **3. Préconisation**

Les participants ont ensuite travaillé, par groupe, sur ces axes :

- identification des sources de nuisance/ risques
- actions correctives et/ ou préventives à mettre en place
- 



<b>1. Nuisances liées aux engins motorisés</b>
<b>Constat :</b> Problématique circulation, stationnement (voir atelier Transport) Bruit Pollution de l'air, transport de matières dangereuses
<b>Préconisations :</b> Communiquer sur l'incivilité, le protocole de sanction policière : engager le dialogue, réunions de quartier...
Disques zone bleue en vente en Mairie, bureau de tabac
Phasage des travaux de la circulade en commençant par le Peyrou
Vidéosurveillance sur les parkings

<b>2. Déchets, propreté</b>
<b>Constat :</b> Poubelles éventrées Déjections canines Déchets en garrigue, crique de l'angle
<b>Préconisations :</b> Rendre obligatoire l'utilisation des conteneurs Communiquer, faire respecter les horaires et jours de sortie, accompagnement ambassadrice du tri-PM Etudier la possibilité des caissettes à la place des sacs Information des propriétaires aux locataires + livret nouveaux arrivants, journée d'information Espaces dédiés déjections canines

<b>3. Bruit</b>
<b>Constat :</b> Véhicules : 2 roues, sonos, camions bennes... A9, future LGV Rassemblements nocturnes Tondeuses, Rave party, chiens, piscines...
<b>Préconisations :</b> Réaliser une cartographie de la nuisance Favoriser le dialogue, la médiation

<b>4. Sécurité des personnes et des biens</b>
<b>Constat :</b> Chiens errants en garrigue Cambriolages Insécurité routière Circulation des handicapés
<b>Préconisations:</b>
Fourrière
Communication sur les mesures de sécurité à prendre

#### **4. Remarques**

Cette thématique, notamment à travers les sujets abordés au cours de cet atelier possède une grande part d'humain et donc de subjectivité : la définition d'action concrète est plus difficile. Ainsi, le sujet de l'incivilité à l'origine de la majeure partie des problèmes rencontrés en termes de nuisances à Poussan est revenu régulièrement.

L'aspect communication tant sur les règles de conduite à adopter que sur les sanctions encourues est donc un aspect commun à chacun des thèmes.

Un rappel a été fait aux participants sur les mesures déjà mises en place : vidéosurveillance, rondes de la Police Municipale, de la brigade territoriale, permanences du conciliateur organisées par le CCAS...

Les questions de risques naturels et technologiques n'ont pas été abordées par les participants. Elles devront toutefois faire au moins l'objet d'actions d'amélioration des connaissances.

***Comme pour les thématiques précédentes, ces propositions feront l'objet d'une analyse permettant d'évaluer leur faisabilité et leur cohérence. Un projet plus général pourra alors être présenté.***

#### **Annexe 1 : Extraits de la présentation**

### Définitions

- **Risque:** exposition à un danger, un préjudice ou tout autre évènement dommageable.

Gestion = identification + évaluation + anticipation

- **Nuisance:** élément qui nuit à la qualité de la vie en provoquant une souffrance vécue et subie.  
Difficilement mesurable car son appréciation est subjective.



- **Thématiques concernées:** risques naturels, risques technologiques, santé, pollutions, bruit, sécurité incivilité ...



## Gestion des risques et des nuisances

### Exemples:

- Région:
  - Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
  - Plan régional Santé Environnement 2010-2014
  
- Département:
  - Schéma départemental des carrières
  - Plan de prévention du bruit dans l'environnement
  
- Collectivité:
  - PLU, PPRI
  - Police municipale, Brigade territoriale (CCNBT)

### Annexe 2 : Eléments de diagnostic

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>- Peu de risques naturels et technologiques</li><li>- Tri des déchets, relativement respecté</li><li>- Disponibilité des ambassadrices du tri</li><li>- Communication sur les risques</li><li>- Présence Police Municipale, Brigade territoriale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nuisances sonores: A9, 2 roues...</li><li>- Nuisances olfactives (lagunage)</li><li>- Problèmes de propreté: mégots, chiens errants...</li><li>- Accès aux nouveaux quartiers pour le nettoyage</li><li>- Efforts à poursuivre sur la communication autour du tri des déchets, du respect de la propreté. Manque de rigueur de la CCNBT (propreté à proximité des points d'apport)</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>- Prise en compte des risques naturels dans les documents d'urbanisme</li><li>- Documents de planification aux différents échelons territoriaux</li><li>- Sensibilisation des habitants, des commerçants</li><li>- Dispositifs de surveillance, prévention</li><li>- Politique énergétique: changement climatique, pollution de l'air</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Persistance du sentiment d'insécurité</li><li>- Incivilité grandissante</li><li>- Ligne nouvelle SNCF</li></ul>